



CENTRE BENINOIS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

LANGAGE & DEVENIR

N° 23

2^{ème} semestre 2013

**REVUE SEMESTRIELLE
DU CENTRE NATIONAL DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE**

CENALA 2013

©L&D-Cenala/Cbrst
06 B.P. 730 - E.mail : cenala_benin@yahoo.fr
Cotonou (République du Bénin)
Décembre 2013

ISSN 1659 - 5033

LANGAGE & DEVENIR

Directeur de Publication

Toussaint Yaovi TCHITCHI

Directeur du Centre national de linguistique appliquée

COMITE SCIENTIFIQUE

Ascencion BOGNIAHO (Cotonou)

Lebene BOLOUVI (Lomé)

Maxime da CRUZ (Cotonou)

Marc-Laurent HAZOUME (Cotonou)

Adrien HUANNOU (Cotonou)

Akanni Mamoud IGUE (Cotonou)

Félix Abiola IROKO (Cotonou)

Gabriel MBA (Yaoundé)

Komlan Messan NUBUKPO (Lomé)

Etienne SADEMOUO (Yaoundé)

Issa TAKASSI (Lomé)

COMITE DE REDACTION

Médard Dominique BADA

Blaise C. DJIHOUESSI

Anastase G. FANDOHAN

Flavien GBETO

Micheline HADONOU

Séverin-Marie KINHOU

Léonard A. KOUSSOUHON

Toussaint Yaovi TCHITCHI

C. Zéphirin TOSSA

SECRETARIAT/DIFFUSION

Martial FOLLY

Christophe TONON

Paul H. AÏKPO

Elie YEBOU

Elie FANGNINO

Note aux contributeurs

Langage et Devenir est une revue semestrielle publiée par le Centre national de linguistique appliquée (CE.NA.L.A.), la structure nationale de recherche linguistique du Centre béninois de la recherche scientifique et technique (CBRST).

Langage et Devenir publie, prioritairement, des articles à perspective théorique et pratique s'appuyant sur l'analyse des langues africaines et sur les questions relatives à leur statut, à leur dynamisme et à leur promotion.

Sous l'autorité du comité scientifique, le comité de rédaction choisit les articles à publier après les avoir systématiquement soumis, pour avis, à deux ou trois lecteurs identifiés pour leur compétence dans le domaine concerné. Cependant les idées et opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Votre Revue, notre Revue reçoit et publie des articles d'horizons divers ; les auteurs et co-auteurs reçoivent un tiré à part en ligne et un exemplaire du numéro sur support papier, pour des besoins académiques parfois. Mais notre circuit de distribution est lacunaire et nous ne partageons pas assez nos idées pour nourrir la réflexion contradictoire et faire progresser le débat scientifique ; le souhait est que chacun de nous accepte d'acheter au prix d'éditeur une dizaine d'exemplaires et de les revendre à un tarif raisonnable autour de lui. Cela ferait du bien à chacun à tous !

Les données du langage foisonnent dans nos publications et les supports obligés de celles-ci sont les langues officielles ou langues des communications institutionnalisées de nos Etats ; ceci est tout à fait normal pour gravir les échelons au niveau du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) ; il faut repenser à ce niveau du débat l'utilisation des langues africaines pour leur devenir et le devenir des communautés qui leur parlent en nous posant la question suivante : A quoi servent et à qui servent les résultats des recherches dans nos divers Centres et Instituts de recherche ?

A chacun de répondre ! Je sais que notre capacité intellectuelle n'aura de valeur que si elle prend en compte les intérêts des communautés à la base en leur rendant accessibles les conclusions de nos analyses. Pour nos prochaines éditions, je saurai gré à chacune et à chacun de résumer son article dans sa langue maternelle en s'appuyant sur l'alphabet des langues nationales de son pays. A chacune et à chacun de jouer.

Cotonou, le 1^{er} décembre 2013

Pour le comité de rédaction

Professeur Toussaint Yaovi TCHITCHI

Nuxukleḡu sɔ́ ḡaḡa wemacɛwɛntɔ́wó

Wema ci wo dɔ́ nyikɔ́ nɔ́ nu bé *Langage et devnir* nyi wemaḡeká ci ègbèdɔ́waxu CENALA ci yí lè ḡonmè nɔ́ èdɔ́waxugan CBRST sɔ́ dɔ́ nɔ́ mme nɔ́ ènuhlentɔ́wò lè wleci amaden amadenmè.

Enutájítòciwo wò lè nɔ́ kpɔ́ lè wemacemè wo nyí enyohamehameciwo yí ku do Afrikagbèwo ḡu, vévidé texwe ci yi nyi wowotò, wòwózánzán kodo susuhamameciwo wò sɔ́ dɔ́ anyi nɔ́ wòwòḡukɔ́yiyi lè mi wójuwomè.

Gbòhwe wo a sɔ́ enuwlenɔ́ḡaḡalwo sɔ́ do wemalɔ́mè ɔ́, *Langage et Devenir* nkɔ́ntɔ́wó sɔ́ nɔ́ enuwlenḡaḡacewo sɔ́ dɔ́ ashimè nɔ́ enuhlentɔ́ amevè alo ametɔ́n ciwo yi egbelɔ́ cán, nɔ́ wo a teḡu sɔ́ trɔ́ ashí so wò ḡú. Vɔ́ mi a dɔ́ ekpe yí ji bé enyɔ́nudóenuwlenwlenlɔ́mè kán eyiwlentɔ́.

Nó wò sɔ́ amedé nuwlenwlen sɔ́ do *Langage et Devenir* mè dɛḡbò, amelɔ́ dɔ́ acé a gbe trɔ́ xɔ́ eyinuwlenwlen dru, sɔ́ to ekají alo do wemagbalíjì, lehan ci è lè lè *Langage et Devenir* lɔ́ mè pɛpépe.

Emohamehame ci ji mi a tó a teḡu sɔ́ sà wemalɔ́ dé sugbo nɔ́ mi. E yi ná

taḡo yi mi byɔ́byɔ́ lè wlentɔ́deshadé gbɔ́ bé wò lè vá xwlè wemalɔ́ lè mi shí do wlentɔ́hójí, á gbe trɔ́ a sɔ́ yi sà do eho ciha yi dá kpèn eko nɔ́ hlentɔ́wó.

Enusugbɔ́sugbo lè miwonuwlentɔ́womè yi xɔ́ nɔ́ nuxu sɔ́ miwogbewoḡú, vɔ́ yovogbè ci yi nyi ègbè lè etají lè miwojuwomè dɛkemè yi wlenwlenḡeshadé nɔ́ nò. Enuci taḡo e nyi nene ɔ́, eyi nyí bé wlentɔ́wò sɔ́ nɔ́ wlenwlenwowótɔ́wò a sɔ́ yi nko lè wòwódómɔ́nu (CAMES). Mi dɔ́ gbè a bú etamè, á kpɔ́ lehá ci mi a wè nɔ́ afrikagbèwo alo ejukɔ́n ciwo yi do nɔ́ ègbècewo á yi nkò. Èyí ná yí mi jí dɔ́ḡuci nɔ́ enyɔ́byɔ́sè ci yi nyí : Enuhindé alo amehinde edwikuku nɔ́ edɔ́wawamiwotɔ́wò do nɔ́ alɔ́.

Amedéká amedéká dɔ́ a ji dɔ́ḡuci nɔ́ enyɔ́byɔ́sèhɔ́n. N nya bé miwodɔ́wawawo lè sukulumɔ́nu dɔ́ a xò ashí nɔ́ nyi bé, lè wowowawamè ɔ́, mi dɔ́ nɔ́ ewin ènuciwo nyi enuveni nɔ́ ejukɔ́nwò. Lè wema ci mi a gbè dè ti kpɔ́lɔ́ ece do ɔ́, n byɔ́byɔ́ wlentɔ́deshadé be yi lè wlen eyinyɔ́ta do anɔ́ḡubèyitɔ́mè. Wemakwi ciwo yí á zan nyi wemakwiciwo wò sɔ́ wlen nɔ́ eyijumegbèwo yí fyoha dɔ́ ashí dɔ́ ji. Amedéká amedéká né wa ci ḡu è kpé.

Kutɔ́nu, le ḡukeke nkɔ́tɔ́ nɔ́ balowiwléci nɔ́ exwe 2013

Lè wlentɔ́wò nyikómè

Cicagan Toussaint Yaovi CICI

SOMMAIRE

Editorial	7
Les pronoms en zandé, Séraphin-Personne FEIKERE	9
Teaching composition writing in EFL classrooms in the context of the competency-based approach in Benin secondary schools, Estelle BANKOLÉ MINAFLINO	21
Elites sportives et partis politiques au Bénin : état de la question, Pascal C. DAKPO	39
Les variantes des déterminants du wumvu de Boumango (Bantu B24), Pierre ONDO-MEBIAME	57
Les verbes et les constituants syntaxiques dans le wémègbè : éléments d'analyse contrastive pour une didactique opérante des types et formes de phrase en milieu scolaire gbè, Julien K. GBAGUIDI & Zakiath BONOU-GBO	73
Eros et Thanatos dans <i>Une vie</i> de Guy de MAUPASSANT, Okri Pascal TOSSOU, Clotilde GBESSE	85
Education traditionnelle africaine : facteur de résilience ou de désilience ? Gabriel C. BOKO	93
Histoire des fêtes légales au Dahomey-Bénin, de 1961 A 1996, Pierre G. METINHOUE	111
Début de validation transculturelle du questionnaire de l'auto-efficacité physique de Ryckman et al. (1982), Libérat TANIMOMO, Sounon Adam NAKOU & Armel M. GONOU	125
Déterminisme du temps et indétermination de l'homme : la conception du temps chez les Fõnnu , Gervais KISSEZOUNON	137
La formation des adultes et la performance au sein des organisations au Bénin : cas du ministère des enseignements maternel et primaire, Dr Mamoudou GERARD, Dr Arnaud, Gabriel G. GBAGUIDI, Raymond Bernard M. AHOUANDJINO & Dr Cyriaque S. C. AHODEKON	149
Enjeux sociaux et académiques de l'appropriation d'internet par les acteurs universitaires au Bénin, Florent Boni TASSO, Monique OUASSA KOUARO, Serge Armel ATTENOUKON, John SINNAEVE	163
Adanhan, une littérature de cour sous le règne du roi Gbehanzin : entre création littéraire et idéologie de la domination, Mahougnon KAKPO	177

EDITORIAL

Dans notre dernière parution (Notes aux contributeurs, Langage et Devenir, n°22, 2013), la rédaction de votre Revue a cru devoir attirer l'attention de chacune et de chacun de nous sur le fait que « *les données du langage foisonnent dans nos publications et les supports obligés de celles-ci sont les langues officielles ou les langues des communications institutionnalisées de nos Etats ; ceci est tout à fait normal pour gravir les échelons au niveau du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) ; il faut repenser à ce niveau du débat l'utilisation des langues africaines pour leur devenir et le devenir des communautés qui les parlent en nous posant la question suivante : A quoi servent et à qui servent les résultats des recherches effectuées dans nos divers Centres et Instituts de recherche ? A chacun de répondre ! Je sais que notre capacité intellectuelle n'aura de valeur que si elle prend en compte les intérêts des communautés à la base en leur rendant accessibles les conclusions de nos analyses.* »

Quelques rares auteurs n'ont pas pu produire le résumé de leur contribution dans la présente parution ; ils ont l'excuse de n'avoir pas pris très tôt connaissance de cette exigence éditoriale de produire le résumé de son article dans sa langue maternelle ou dans sa première langue africaine. La rédaction salue les efforts fournis par ceux qui ont pu sacrifier à cette exigence ; notre souhait est qu'ils le fassent eux-mêmes, car le faire faire ne leur permettrait guère de développer une nouvelle compétence ; le CAMES pourrait encourager un tel processus en valorisant les efforts des auteurs non seulement dans les CTS des lettres et sciences sociales, mais aussi dans tous les autres CTS ; auparavant on devra s'assurer de ce qu'ils sont les auteurs authentiques des résumés traduits.

Cotonou, le 1^{er} décembre 2013

Pour le comité de rédaction
Professeur Toussaint Yaovi TCHITCHI

ETAJÍNUXU

Lè wema ci mi òeti vá yì me ɔ, lè (Nuxukleju sò òaòà wemacèwèntòwó, Langage et devenir n°22, 2013), wèntòwògbé dè egbefan nú bé “Enusugbòsugbò lè miwonuwènwènwèntòwómè yì xo nò nuxu sò miwogbewonjú, vòò yovogbè ci yì nyi ègbè lè etajì lè miwojuwómè òekemè yì wènwèndèshadé nò nò. Enuci taòo e nyi nene ɔ, eyi nyi bé wèntòwo sò nò wènwènwènwèntòwò a sò yì nkò lè wòwòdòmònu (CAMES). Mi dó gbè a bú etamè, á kpó lehá ci mi a wè nò afrikagbèwo alo ejukòni ciwo yì do nò ègbècèwo á yì nkò. Èyi ná yì mi jí òonuci nò enyòbyòsè ci yì nyi : Enuhindé alo amehinde edwikuku nò edòwawamiwòtòwo do nò alò.”

Ame ciwo dé tekpo yì dè enyòta lè wowówémámè dé sugbò lè wemacémè; mi á sò ece ye sò ke wo dó wò dé se balanú nyá nú bé wemawèntòdèshadé dó ègbè á dè eta nò èyíwema dó anòngbè èyítómè àlò ègbènjukòtò ci è kpanlandòdó lè Afrikagbèwómè. Mi dó akpè nò amè ciwo yì dè eta nò wòwówémawo; mi byó bé wòwòntòwó lé yó etadèdè nò wemalò bé edòó; nò wò gbé ma nya yì sò wà edòdóame ɔ, wò á nyá nú bé enununyanyadéká hwedo eyewo. Gà, nò CAMES.dòwatòwó lè èkpanlanxòxòmòdèkpókpówinu, sò tó CTS.wo gómè ɔ, nyá nú bé wowó lè afoàdòdwi dè kò ɔ, wò a tekpo á ná àjò àlò wò á dó eka ekaji nò amè ciwo yì vá tè ekanmè kpò; vòò, gbòhweé wò á ná àjò amèdè ɔ, wò dó á kándójí bé èyíntò yì dè gònme nò etadèwemaló.

Kutònu, le enjokeke nkòtò nò balowiwleci nò exwe 2013

Lè wèntòwo nyikómè
Cicagan Toussaint Yaovi CICI

ELITES SPORTIVES ET PARTIS POLITIQUES AU BENIN : ETAT DE LA QUESTION

Par

Pascal C.DAKPO

Docteur en STAPS, socio-anthropologue

Maître assistant du CAMES

Laboratoire des Sciences Sociales et Humaines et (LASSH)

Institut National de la Jeunesse de l'Education Physique et du Sport (INJEPS)

Université d'Abomey-Calavi - Bénin

Email : pascaldakpo@yahoo.fr

pascaldakpo@gmail.com

Résumé :

Cet article vise à apprécier l'adhésion des sportifs-pratiquants de haut niveau aux partis politiques de leurs dirigeants sportifs. Il examine les interactions entre les élites sportives et leurs dirigeants cumulant des responsabilités politiques. L'étude essaye de faire un état des lieux du militantisme politique des élites sportives. L'enquête cherche à comprendre en quoi les sportifs constitueraient-ils des électeurs potentiels des partis politiques de leurs dirigeants. L'étude, de type quantitatif et qualitatif a concerné 139 sujets, (joueurs et athlètes des fédérations nationales). En référence à la sociologie politique d'Easton (1974) et de l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977), il a été appréhendé et cerné les stratégies politico-sportives qu'utilisent des hommes politiques assumant des responsabilités fédérales lors des joutes électorales. Les résultats révèlent que les dirigeants sportifs notamment ceux qui occupent des fonctions politiques parviennent à obtenir l'adhésion de certains sportifs de haut niveau national (élites sportives) soit 20,1%, en les enrôlant dans leur obéissance politique. A contrario, d'autres élites sportives, ayant une faible propension politique, soit 79,9% résistent à adhérer aux partis politiques de leurs dirigeants. Il en résulte que l'autonomie dont jouissent les institutions sportives se ressent dans les décisions des sportifs de haut niveau.

Mots-clés : Elites sportives, dirigeants sportifs, hommes politiques, partis politiques, stratégies.

Abstract :

This article aims to assess the adhesion of sports-practicing high-level political parties to their sports leaders. It examines the interactions between elite athletes and their leaders accumulating political responsibilities. The study tries to make an inventory of the political activism of elite athletes. The survey seeks to understand how they would be sporting potential voter's political parties of their leaders. The study, quantitative and qualitative concerned 139 subjects (players and athletes of national federations). In reference to the political sociology Easton (1974) and Strategic Crozier and Friedberg (1977), he was apprehended and identified strategies used by sports political politicians assume federal responsibilities during games election. The results show that sports leaders including those in political office are able to obtain the support of some top sports national level (elite athletes) is 20.1% by enlisting their political affiliation. In contrast, other elite athletes, with little political appetite, or 79.9% resistant to join political parties of their leader. As a result, the autonomy of sports organizations have is reflected in the decisions of top athletes.

Key words : Elite sports, sports leaders, politicians, political parties and strategies.

Enyatá

Enuwłnwłnkea po nupo só alé kè nē wo lá wè ye kanmetekpótoganwo lá teju nō woabekanmetekpótoganwo bé gbetawomè lè akɔdadamɔnú. E gba le wò dodokpóklenju só ekacaca kè nō na kanmetekpótoganwanwo kudó woabekpótoganwomè , kewe gbà nyí ñukɔntɔ lè afibú lè politiki be gomè a . Enugɔnmèjikpódókea jí gɔnmè kpó né enukewe jò na lè kanmetekpótoganwo bè politikibégbetawomè nō a . E le na né mī mō e ñu jè alé kè né kanmetekpótoganwo teju nyí akɔdatɔadodwe né woabekpótoganwo dɔ à lè woabépolitikigbetawomè. Kanmetekpótogan hamehame 139 ye wo byó enya . Easton (1979), Crozier kudó Friedberg (1977) bé dɔ kewe wo wò va yì a , woawé ye ná ye wo teju só kpó patañuhamèhame kewe ñukɔntɔwanwo zan ná lè akɔdada bé hwenuwo . Doñuci kewe wo kpó nē edókeawo dè fyó bé kanmetekpótogansugbótɔ mú xɔ na egbe a teju só kplò woabekanmetekpótoganwo do lè politikimɔnú ò (20,1% lè jijemè). Ewan lèé dè fyó bé alé kè né kanmetekpó bé gbetawo dɔ dɔkwesijeje nene ké yé kanmetekpoganwo can dɔ yéñú.

Xomakucacavevewo : kanmetekpótoganwo, kanmetekpótoganwo, ñukɔntɔ lè politikimɔnú, politikigbetawo, patañu.

Introduction

La pratique sportive, une réalité sociale nettement affirmée et planétarisée, est envisagée de nos jours comme un lieu où se manifeste l'adhésion d'une logique sociale, économique et politique. Au moment où la culture occidentale se mondialise, il apparaît opportun pour nous, de focaliser notre attention sur la rencontre du sport avec les cultures africaines et en l'occurrence la culture béninoise. Pour mieux comprendre ce processus de diffusion et de planétarisation du sport et les enjeux politiques qu'il recèle, il nous fallait procéder au détour anthropologique auquel nous convie Balandier (1984), c'est-à-dire déceler comment l'universel se construit à partir du singulier afin d'examiner par quels mécanismes une culture devient universelle et comment elle s'impose aux autres cultures. Il s'agit à travers cette étude d'examiner les processus par lesquels le sport, cette culture corporelle dominante et universelle est instrumentalisée à des fins politiques par les élites béninoises au pouvoir. L'autre objet de notre préoccupation vise à observer à travers ces jeux de pouvoir comment les élites politiques étendent leur influence au domaine sportif et comment elles opèrent pour élargir leurs prérogatives. Au Bénin, le sport et principalement le football n'échappent pas au politique et à ce titre, ils recèlent des enjeux politiques électoraux. Ces enjeux débouchent sur de nouveaux rapports entre la classe politique et la société sportive. Ils conduisent à de nouvelles formes d'instrumentalisation politique, de cohésion sociale et de sociabilité que traite cette étude. La question est de savoir quel est l'état des lieux qu'on peut faire du militantisme politique des sportifs béninois de haut niveau au plan national en rapport avec leurs dirigeants sportifs politiques cumulant des responsabilités politiques. Dakpo (2007) à travers une étude intitulé sport et politique au Bénin : une mise en scène d'enjeux de pouvoir (1990-2001) a révélé que *les responsables sportifs (fédérations, ligues, Comité National Olympique Sportif Béninois), soit 60%, occupent majoritairement de hautes fonctions politiques au sein des institutions de l'Etat* (p. 229). Cette radiographie du mouvement associatif béninois nous amène à questionner et à apprécier l'état de l'adhésion des sportifs-pratiquants à l'obédience politique de leurs dirigeants. Comment se répartissent-ils dans les

sensibilités politiques et quels rapports politiques les lient-ils avec leurs dirigeants sportifs ? Ces sportifs-pratiquants sont-ils des militants de partis politiques ? Quel regard portent-ils sur la gestion du sport par leurs dirigeants sportifs ? Quel profil de dirigeants souhaitent-ils avoir pour diriger et gérer les structures sportives ?

L'objectif ici est de comprendre en quoi les sportifs constituent des bases-arrières pour l'homme politique qui cumule des responsabilités dans le monde sportif ; autrement dit, comment se manifeste l'adhésion politique des sportifs pour faire d'eux des militants politiques. A partir de cette étude menée dans le département de l'Atlantique/Littoral et de l'Ouémé/Plateau, il a été examiné et apprécié les liens politiques que les sportifs béninois entretiennent avec leurs dirigeants, chefs de partis politiques. Cet article s'articule autour de trois structurations majeures. Après avoir posé la problématique à travers des données théoriques liées au sport, il a été exposé la démarche méthodologique adoptée, les résultats obtenus et leurs analyses.

1. Cadre théorique et problématique

Dans une brillante étude qui a fait date dans le domaine de la science politique, Easton (1974) nous a livré un cadre théorique et d'intelligibilité des systèmes politiques. Dans la mesure où cet auteur abordait la vie politique comme un système ouvert et adaptable, cela nous a conduit à porter un regard politique sur le mouvement sportif béninois, en nous gardant bien de le réduire à la seule dimension politique, c'est-à-dire à l'exploitation qu'en font les dirigeants sportifs en l'examinant comme un phénomène social total. Ainsi, nous avons imaginé un nouveau questionnement privilégiant l'interdépendance et l'interaction entre le mouvement sportif, le monde politique et la société. L'établissement et la confirmation des liens entre ces trois pôles, relèvent d'un exercice d'anthropologie politique auquel nous nous livrons, à travers une investigation au cœur du mouvement associatif sportif en restituant sa dynamique, sa fonctionnalité et ses réalités quotidiennes au détour du phénomène sportif. Il s'agit d'une anthropologie politique, parce qu'elle opère une réalité essentiellement dynamique, et qu'elle requiert de prendre en considération la dynamique interne de la société béninoise. Elias et Dunning (1994, p 25) ont souligné par ailleurs que *la connaissance du sport est la clé de la connaissance de la société*. Les modalités de l'exercice du pouvoir par les hommes politiques au sein du mouvement sportif béninois ont été l'objet de nos préoccupations et analyses. En réalité qu'est-ce qui justifie la position politique de notre questionnement ?

Position politique de la question

Dans les pays en voie de développement, l'utilisation du sport est devenue un mode de propagande qui permet de mobiliser les masses. En rapport avec l'effet mobilisateur que revêt le sport, Fékrou (1998, p 13) pense qu'*il est un virus qui a presque atteint toutes les couches sociales, et que l'on ne saurait guérir*. Cet auteur argumente sa réflexion en avançant l'idée qu'aucun sociologue, aucun psychologue n'a pu expliquer concrètement cette passion de l'être humain pour le football. L'engouement provoqué par cette discipline sportive avait forcé l'écrivain français André Malraux à faire le commentaire suivant : *je regrette qu'il y ait de moins en moins de monde dans les musées et de plus en plus sur les stades...le football, c'est quelque chose d'inexplicable, à la fois simple et difficile. Un fait social qui est devenu une affaire d'Etat*. D'ailleurs les partis politiques, pour accéder à une visibilité médiatique et électoraliste, organisent des championnats sportifs ou des coupes mobilisant les jeunes et le personnel des clubs sportifs. De plus, les hommes politiques et même des organismes internationaux exploitent une image valorisante du sport en intégrant des sportifs de renom

dans leur comité de soutien, de propagande ou sur leurs listes électorales. A cet égard on peut noter par exemple le couronnement du footballeur camerounais Roger Milla du titre d'ambassadeur ONU SIDA pour l'année 2002 par l'Organisation des Nations Unies. C'est ainsi que pour justifier le caractère politique du sport, Fatès(1994, p 12) désigne les athlètes comme de « *véritables drapeaux vivants* ». Ces athlètes sont assimilés par Mbengalack(1993, p 79) à *des militants politiques et à des soldats idéologiques*. Le sport est finalement devenu un instrument politique de premier choix et un espace suffisamment convoité par les politiciens pour ne plus appartenir aux seuls sportifs. Deux cas confirment cette réalité ; d'une part, le cas des dirigeants sportifs qui ont été des sportifs-pratiquants, de l'autre, les non-pratiquants, qui n'ont pas vécu la vie de pratiquants, mais qui revendiquent un statut de dirigeants sportifs de par leur engagement dans le mouvement sportif.

Parmi les cas d'anciens sportifs, on peut évoquer l'exemple du Sénégalais Habib Thiam qui est devenu Premier ministre de son pays. Celui-ci estime que sa célébrité sportive (champion de France de 200 mètres en 1954 et en 1957) lui a permis d'accéder plus facilement à la scène politique. Etudiant à Paris, il fut sociétaire de l'US Métro (Union sportive dénommée *Métro* de la région parisienne).

Par ailleurs, en Tunisie, les actions soutenues que Mohamed M'Zali, homme politique non sportif a menées dans le mouvement sportif et sa contribution au développement du sport dans son pays, ont favorisé une *crystallisation autour de l'homme*(Fatès, 1994, 56); cristallisation qui, d'après cet auteur, avait peut-être favorisé son ascension aux fonctions de Premier ministre. C'est aussi le cas de Laurent Fologo, ministre ivoirien de la jeunesse et des sports pendant le règne du Président Houphouët-Boigny qui, avait suivi le même parcours.

Ainsi, la thèse du sport apolitique prônée pendant près d'un siècle a trouvé ses contradicteurs. Le sport au plus haut niveau est l'objet d'enjeux politiques. Comme le précise aussi Brohm, *le sport est politique, ne serait-ce que parce qu'il est inséré dans un système social donné (...) de la politique et comme tel justifiable de la sociologie politique* (1976, 15), montrant ainsi les ponts et les passerelles qui relient le sport à la politique. En effet, pour attester cet état de fait, Stokvis (1978, p 201), avance que *le développement des organisations sportives étant lié aux frustrations politiques ..., leurs responsables adaptent leur politique... aux opportunités*. Au total, ces exemples montrent la relation qui lie politique et sport et s'expriment à trois niveaux. Le premier couvre l'exploitation patriotique et nationalitaire de l'évènement ou de la performance sportive. Le deuxième mode se conjugue autour du sport utilisé comme support de la diplomatie. Le troisième mode enfin, porte sur l'exploitation de l'espace social du sport à des fins électoralistes, de conquête et de captage de pouvoir.

C'est ce troisième axe qui concerne et justifie particulièrement l'objet de notre recherche.

Il s'agit d'entrevoir le militantisme politique des élites sportives (sportifs de haut niveau) ? Les élites sportives seraient-elles des bases-arrières des hommes politiques cumulant des responsabilités sportives ? Comment se fait leur adhésion à un parti politique ? Quel profil de dirigeant sportif les élites sportives souhaitent avoir pour conduire aux destinées de leurs instances sportives ?

Eu égard à ces questions, nous postulons qu'en patronnant et en organisant des manifestations sportives en période électorale, le dirigeant sportif - homme politique, utilise le sport comme un creuset de captation de popularité pour se construire une assise électorale solide au sein du mouvement sportif.



Le ministre Houdé Valentin, MJSL, chef du parti politique (UNDP) et « son état-major politique » lors des jeux nationaux en 2001 à Natitingou.

Source : Photo, MJSL, 2001.

2. Données théoriques et conceptuelles

2.1. Courants de pensée et positions épistémologiques

Plusieurs études sur le sport sont traversées par cinq courants que sont : le Courant libéral, progressiste, postmoderne, le courant de Bourdieu (1979) et le courant critique. Tous ces courants restent aujourd'hui dominants et ont utilisé des parties ou la totalité des approches d'analyses (Vassort, 1999). A travers ces différents courants, la signification donnée au sport est dépendante de l'analyse générale, fonctionnelle, structurelle et institutionnelle que l'on a de celui-ci et de sa place au sein des rapports sociaux développés dans la société globale. Pour le courant libéral, utilisé par Bouet (1995) dans ses travaux, le sport constitue une distraction et favorise l'épanouissement corporel et intellectuel par l'intermédiaire des notions de dépassement de soi et de fair-play à travers le système compétitif. En ce qui concerne le courant progressiste, Meynaud(1974) avance que dans le sport, *l'argent joue un rôle de corruption des relations humaines...* alors qu'à travers le Courant postmoderne, Ehrenberg (1991) pense que *le Sport est l'école de la vie parce qu'elle est un combat qui opère constamment des sélections*. S'inscrivant dans cette assertion de sélectivité, Bromberger (1995) estime que *le sport est un vecteur qui contribue à une formation démocratique et à l'esprit d'entrepreneuriat de l'individu*. Le Courant de Bourdieu (1979), se référant à la théorie des champs, dévoile la distribution des pratiques sportives à travers la consommation, les profits corporels, sociaux et symboliques des pratiquants. A travers ce courant, le concept de Capital est ici énormément mis en avant où les effets politiques du sport que sont la spectacularisation, l'incorporation et le nationalisme, sont recherchés et même priorisés. Enfin, dans le courant critique développé par Brohm (1995), le sport, pratique d'institutions, n'est pas pensé en tant que vecteur d'épanouissement mais comme *un appareil idéologique bourgeois*. Il est à ce titre, un outil de domination pour les classes dirigeantes et apparaît comme l'un des paramètres de manipulation des foules, entre autres. En définitive, ce courant critique sert de base théorique à cette étude. Mais afin de pouvoir analyser, appréhender et cerner les stratégies mises en scène dans le champ sportif béninois, il nous a paru nécessaire de faire en outre appel à l'approche stratégique proposée par Crozier et Friedberg (1977), dans l'acteur et le système puis à l'approche des analyses des systèmes politiques de Easton (1974). Car, nous pensons que le mouvement sportif est un sous-système politique. L'imbrication du politique et du sportif nous autorise donc à considérer ces deux entités

comme un système singulier faisant réagir chacune d'elles. D'ailleurs comme le précise Fatès (1994, p 14), *le sport est un fait social particulier qui renvoie à l'ensemble d'un système qui en révèle les structures profondes ou tout d'une société.*

3. Démarches méthodologiques

3.1 Type d'étude et cadre de réalisation

C'est une étude transversale réalisée et conduite par enquête dans les deux principales villes du sud du Bénin (Afrique de l'Ouest) que sont Cotonou la Capitale économique et Porto-Novo la Capitale administrative. Ces deux villes drainent majoritairement les acteurs sportifs du mouvement associatif sportif et de la classe politique béninoise.

3.2 Population cible et échantillonnage

La population cible est celle des sportifs pratiquants de haut niveau de ces deux villes. L'échantillon de l'étude a été constitué par choix raisonné. Seuls les sportifs pratiquants qui ont accepté de se rendre disponibles pour participer à cette enquête, parce qu'ils en ont compris l'intérêt, ont été sollicités. Au total, 139 sujets sportifs des villes de Cotonou et de Porto-Novo des deux sexes (Tableau 1) dont la moyenne d'âge est de 29 ans ont été volontaires pour participer à l'enquête. Les sportifs pratiquants ici sont les acteurs qui animent la vie du mouvement sportif en qualité de joueurs, athlètes. Ils appartiennent aux différentes fédérations dont les responsables sont chefs de partis politiques ou membres des bureaux directeurs de partis politiques. Cet échantillon est composé de 139 sujets dont 126 hommes (90,6%) et 13 femmes (9,4%). Cette faible représentativité des femmes au sein de cet échantillon dénote que le monde sportif béninois reste un monde machiste. Sur les 139 acteurs interrogés 124 soit 89,2% sont sociétaires d'une association sportive de base. Quant à leur situation matrimoniale, la plupart sont des célibataires (63,3%) pour 31,7% de mariés. Faisons remarquer que les célibataires, disposant de plus de temps en étant moins accaparés par une vie familiale, investissent plus largement le champ sportif.

3.3 Outils et techniques de collecte de données

L'étude est de type quantitatif et qualitatif. Ces deux approches ont été adoptées parce que nous estimons que l'une sans l'autre de ces procédures ne serait pas suffisante à elle seule pour appréhender la profondeur des dimensions de nos questionnements. L'enquête a été réalisée par questionnaire et entretien semi-directif, en utilisant une fiche questionnaire et un guide d'entretien conçus à cet effet.

Le questionnaire a pris en compte, après des échanges avec des sportifs de haut niveau évoluant dans des équipes de 1ère et 2ème division des championnats nationaux des cinq dernières années. Un questionnaire comprenant 14 questions a été élaboré. Les variables prises en compte visaient à appréhender et à apprécier l'adhésion du sportif pratiquant (élite sportive) au parti politique des dirigeants sportifs, les rapports politiques qui le lient avec ces derniers, la gestion du sport par ceux-ci, le profil d'homme pour diriger les structures sportives. C'est cette version du questionnaire qui a été administrée pour le recueil des données. Elle a été d'abord proposée à 20 autres sportifs-pratiquants lors d'une pré-enquête pour évaluer le niveau de compréhension des questions. Au terme de cette pré-enquête, quatre questions ont été reformulées.

Le guide d'entretien comportant des questions-guides semi ouvertes ont permis d'enregistrer sur bande magnétique sonore (Vodafone), les opinions des interviewés sur leur militantisme politique. Voyons à présent comment s'est déroulée l'enquête.

3.4 Déroulement de l'enquête

L'enquête par questionnaire a été réalisée par auto-administration, les sportifs eux-mêmes ayant complété les fiches sur place dans les stades avant et/ou après les entraînements, à leur domicile sous la supervision de quatre enquêteurs préalablement formés.

Les entretiens ont eu également lieu pendant 40 à 50 minutes sur rendez-vous. Les opinions enregistrées ont été transcrites intégralement de manière à en analyser les contenus.

3.5 Analyse statistique

Les données collectées par questionnaire ont été traitées avec les logiciels Statistica Soft Inc. (version 5.5) et SPSS version 11.0.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillon d'enquête

Disciplines sportives	Nombre de sujets par discipline toutes catégories confondues
Athlètes	9
Basketteurs	9
Cyclistes	7
Footballeurs	50
Handballeurs	30
Judokas	5
Lutteurs	4
Nageurs	4
Basketball	7
Volleyeurs	14
Total	139

4. Résultats et analyses

4.1 Les sportifs et leur adhésion aux partis politiques de leurs dirigeants

Les résultats des enquêtes montrent que les sportifs ont une faible propension pour la politique. Il apparaît conséquemment que seulement 20,1% de ceux-ci sont adhérents à un parti politique contre 79,9% de non adhérents (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des acteurs selon l'adhésion à un parti politique

DISCIPLINE	Adhésion à un Parti politique				TOTAL	
	Oui Nbre	%	Non Nbre	%	Nbre	%
Athlètes	1	11,1%	8	88,9%	9	100,0%
Basketteurs	1	11,1%	8	88,9%	9	100,0%
Cyclistes	1	14,3%	6	85,7%	7	100,0%
Footballeurs	10	20,0%	40	80,0%	50	100,0%
Handballeurs	6	20,0%	24	80,0%	30	100,0%
Judokas	0	0,0%	5	100,0%	5	100,0%
Lutteurs	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Nageurs	1	25,0%	3	75,0%	4	100,0%
Basketball	3	42,9%	4	57,1%	7	100,0%
Volleyeurs	4	28,6%	10	71,6%	14	100,0%
Aucun	0	0,0%	3	100,0%	3	100,0%
TOTAL	28	20,1%	111	79,9%	139	100,0%

Malgré 153 partis politiques qui animent la vie politique au Bénin (Dakpo, 2003), on pourrait avancer que les données ressorties de ce tableau, montrent que les sportifs n'affichent pas une disposition marquée quant à leur adhésion à un parti politique rien que pour faire de la politique partisane. 28 sujets seulement d'entre eux y ont adhéré et sont militants de partis politiques sur les 139 sujets qui ont été interrogés. Ce qui atteste, selon les opinions exprimées que les sportifs ne se laissent pas facilement enrôler dans des partis politiques de l'un de leur dirigeant afin d'y militer. Parmi ces 28 acteurs (20,1%) adhérents à un parti politique, les répartitions suivantes selon l'adhésion à un parti politique s'établissent (Cf. tableau 3) :

- 3 sportifs soit 10,7% sont adhérents au même parti politique de leur président de club ;
- 2 soit 8,1% ont adhéré au parti politique du président de leur fédération ;
- 4 soit 14,2% ont adhéré au parti politique de l'un des membres de leur fédération ou de leur ligue ;
- 19 soit 67% ont adhéré à un parti politique autre que celui d'un membre du bureau directeur de leur structure sportive.

Tableau 3 : Acteurs sportifs ayant adhéré au parti politique de leur dirigeant (n = 28)

	Parti politique du Président de fédération	Parti politique d'un membre du Bureau directeur de fédération ou de ligue	Parti politique du Président d'une association de base	Parti politique autre que celui d'un membre de structures sportives
Nombre et pourcentage de Sportifs ayant adhéré à un parti politique d'un de leurs dirigeants	Nombre = 2 soit 8,1%	Nombre = 4 soit 14,2%	Nombre = 3 soit 10,7%	Nombre = 19 soit 67%

Une analyse de cet état de fait suscite la réflexion suivante : malgré une faible disposition des sportifs à adhérer à un parti politique comme les résultats nous l'ont montré, les dirigeants sportifs arrivent cependant à capter la conscience de certains d'entre eux en les convainquant à adhérer leur obédience politique. D'ailleurs les dirigeants sportifs, hommes politiques *ont des stratégies pour amener les sportifs dans leur giron* (Xavier Loko, entretien du 16/11/2002) quand on sait que les jeunes sportifs constituent des bastions autour desquels gravitent une masse importante de familles, parents, amis, sympathisants que ceux-ci peuvent drainer et conquérir des adhésions à la cause du dirigeant politique. Ce faisant le dirigeant politique bénéficie de l'influence et de l'impact de popularité dont les sportifs jouissent auprès des populations. A cet égard, écoutons les propos d'un sportif, champion en athlétisme : *moi, j'ai été sollicité à plusieurs reprises, rapproché par un président de partis politiques. Ils m'ont proposé des postes de responsabilités au sein de la jeunesse de leur parti politique puisque selon ces chefs de partis, ma cote de popularité pourrait permettre de rassembler beaucoup de monde, beaucoup de jeunes autour de moi.* (GbaguidiAlain, entretien du 17 août 2002). Ces propos attestent bien l'attachement des dirigeants sportifs hommes politiques aux sportifs célèbres.

4.2 Intention de vote des sportifs sur la demande d'un dirigeant de ligue ou de fédération

Notons que la plupart des dirigeants sportifs béninois sont des hommes politiques et appartiennent à un parti politique de la mouvance au pouvoir ou de l'opposition. Aussi, si ces dirigeants s'investissent dans la gestion du mouvement sportif, l'une des motivations, est

vraisemblablement la captation d'un électorat potentiel eu égard au nombre important d'individus que le sport draine. Pour ce faire, nous avons voulu savoir quelle serait l'attitude de vote des sportifs-pratiquants si les responsables politiques-dirigeants de leur fédération ou de ligues sollicitaient leur voix.

Les résultats des enquêtes marquent un sentiment relatif quant à leur intention de vote en faveur d'un dirigeant sportif qui s'avère être un homme politique. Ainsi, sur les 139 sportifs-pratiquants interrogés (tableau 4), 55 soit 39,6% n'estiment pas voter pour celui-ci à sa demande. Par contre 29 soit 20,1% envisagent voter pour un dirigeant sportif de sa fédération ou ligue sur sa demande. Les indécis, au nombre de 56 (40,3%) estiment ne pas pouvoir prédire la conduite à tenir en pareille circonstance. Alors peut-être s'agit-il là d'une bonne représentation de ce que pourrait être la démocratie du point de vue de la liberté d'expression des citoyens.

Tableau 4 : Intention de vote de l'acteur sportif sur la demande d'un dirigeant de ligue ou de fédération

DISCIPLINE	INTENTION DE VOTE							
	Je voterai pour lui		Je ne voterai pas pour lui		Je ne sais pas la conduite à tenir		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Athlètes	1	11,1%	5	55,6%	3	33,3%	9	100,0%
Basketteurs	1	11,1%	4	44,4%	4	44,4%	9	100,0%
Cyclistes	0	0,0%	0	0,0%	7	100,0%	7	100,0%
Footballeurs	12	24,0%	20	40,0%	18	36,0%	50	100,0%
Handballeurs	8	26,7%	13	43,3%	9	30,0%	30	100,0%
Judokas	2	40,1%	1	20,0%	2	40,0%	5	100,0%
Lutteurs	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Nageurs	1	25,0%	2	50,0%	1	25,0%	4	100,0%
Basketball	1	14,3%	4	57,10%	2	28,6%	7	100,0
Volleyeurs	2	14,3%	5	35,7%	7	50,0%	14	100,0%
Non identifié	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%	3	100,0%
TOTAL	28	20,1%	55	39,6%	56	40,3%	139	100,0%

L'analyse de ces données conforte les résultats précédents qui ont montré que, sur 28 sportifs-pratiquants qui sont adhérents à un parti politique sur les 139 interrogés (Cf. tableau 2), 19 soit 67% appartiennent à un parti politique autre que celui d'un membre du bureau directeur de leur structure sportive y compris celui du président. Ce résultat n'est donc pas surprenant. Par contre les 29 sujets qui envisagent voter en faveur du dirigeant sportif-homme politique seraient ceux qui appartiennent au parti politique de leurs dirigeants sportifs.

Il apparaît au vu de ces données que les sportifs disposent d'une autonomie d'expression en matière de vote. D'ailleurs, ce sont des adultes et ils savent faire des choix en fonction de leur conscience de citoyens. Examinons maintenant l'intention de vote des acteurs sportifs à la demande la demande d'un homme politique non dirigeant sportif (Cf. tableau 5).

4.3 Intention de vote des sportifs sur la demande d'un homme politique non dirigeant sportif

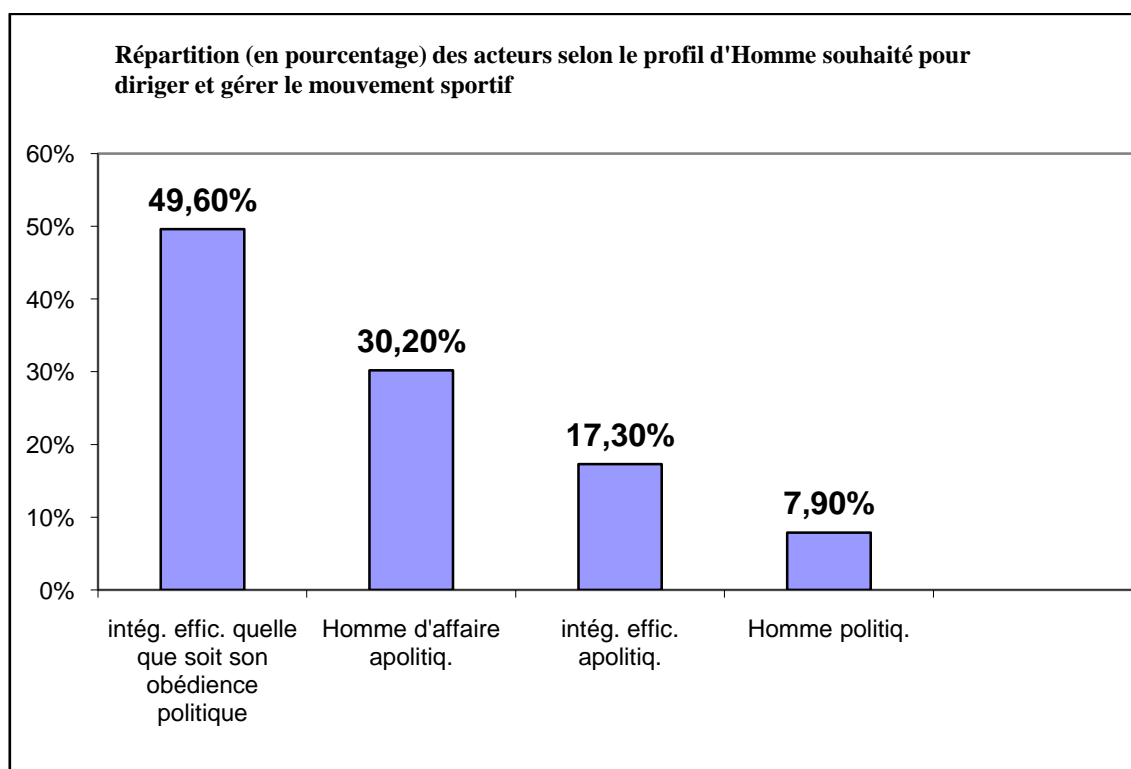
Tableau 5 : Intention de vote de l'acteur sportif sur la demande d'un homme politique

DISCIPLINE	I N T E N T I O N D E V O T E									
	Je voterai pour lui		Je ne voterai pas pour lui		Je ne sais pas la conduite à tenir		Non précisé		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Athlétisme	1	11,1%	4	44,4%	3	33,3%	1	11,1%	9	100,0%
Basket-ball	2	22,2%	1	11,1%	5	55,6%	1	11,1%	9	100,0%
Cyclisme	1	14,3%	1	14,3%	5	71,5%	0	0,0%	7	100,0%
Football	6	12,2%	17	34,0%	27	54,0%	0	0,0%	50	100,0%
Hand-ball	9	30,0%	10	33,3%	11	36,7%	0	0,0%	30	100,0%
Judo	3	60,0%	1	20,0%	1	20,0%	0	0,0%	5	100,0%
Lutte	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%
Natation	1	25,0%	1	25,0%	2	50,0%	0	0,0%	4	100,0%
Basketball	1	14,3%	4	57,1%	2	28,6%	0	0,0%	7	100,0%
Volley-ball	3	21,4%	2	14,3%	8	57,1%	1	7,1%	14	100,0%
Aucun	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	1	33,3%	3	100,0%
TOTAL	27	19,4%	43	30,9%	65	46,8%	4	2,9%	139	100,0%

Sur les 139 acteurs sportifs interrogés, 27 d'entre eux soit 19,4% envisagent voter pour un homme politique sur sa demande. Par contre, 43 soit 30,9% pensent ne pas voter pour un homme politique. 65 sportifs soit 46,8% n'ont pu se prononcer sur leur intention de vote dans de pareilles circonstances. 2,9 % se sont abstenus de répondre à cette question. On peut penser que la question telle qu'elle est posée bouscule l'interviewé dans son intimité de citoyen. Mais la réalité est celle-là.

En définitive, quel est le profil d'homme souhaité par les sportifs pour diriger et gérer les structures sportives ?

4.3 Profil d'homme souhaité par les acteurs pour diriger et gérer le mouvement sportif



Graphique 1: Profil d'homme souhaité par les acteurs pour diriger et gérer le mouvement sportif

Les qualités de dirigeant du mouvement sportif les plus souhaitées par les sportifs-pratiquants eux-mêmes, peuvent être classées en trois catégories :

- La première catégorie se réfère à des *dirigeants intègres et efficaces quelle que soit leur appartenance politique* (selon 43,2% des acteurs sportifs) ;
- La deuxième catégorie englobe des *Hommes d'affaires apolitiques* (selon 30,2% des sportifs) ;
- La troisième catégorie penche davantage pour des dirigeants *Intègres, efficaces et apolitiques* (selon 17,3% des sportifs) ;
- La quatrième 7,90% vise des *hommes politiques* sans différenciation. Cette quatrième catégorie peut être rattachée à la première puisqu'elle ne précise pas une neutralité politique.

Ces souhaits évoqués par les acteurs sportifs eux-mêmes suscitent plusieurs analyses. D'une part, on peut penser que ceux qui souhaitent avoir des dirigeants sportifs quelle que soit leur appartenance politique, sont favorables à la gestion du mouvement sportif (fédérations, ligues, CNOSB...) par les hommes politiques aussi bien de la mouvance que de l'opposition. Ceci reflète parfaitement la réalité de l'actuelle configuration du mouvement sportif associatif durant le renouveau démocratique qui se traduit par la présence notable d'hommes politiques au sein de bureaux directeurs de structures sportives. Le sentiment favorable exprimé par seulement 19,4% des sportifs (Tableau 5) à l'égard des dirigeants sportifs-hommes politiques, soulignerait l'efficacité de ces derniers à la tête des structures sportives. Ce sentiment est, à notre avis motivé par le fait que ces hommes politiques ou hommes d'affaires soutiennent financièrement le mouvement sportif associatif et en contrepartie ils se font hisser à la tête des fédérations sportives.

Cette situation constitue un atout pour le mouvement sportif comme l'ont souligné certains dirigeants sportifs-hommes politiques et sportifs pratiquants. Mais l'instrumentalisation politique dont est l'objet le sport est une des dérives que nous mentionnons ici (en témoignent, les crises dans les différentes fédérations). La recherche des intérêts particuliers et singuliers des dirigeants, le plus souvent masquée par leur souci déclaré d'une volonté du développement réel des activités sportives, semble être une finalité floue qui est mise en scène au Bénin. Cependant le mouvement sportif béninois, étant victime de sa paupérisation, ne peut que se réjouir de l'apport de ces « sauveurs du sport ». Cet état de chose se justifie d'ailleurs dans la mesure où les fédérations ne reçoivent que de maigres subventions de l'Etat (Cf. Tableau 6 détaillant les subventions allouées aux fédérations sportives). Dans ces conditions comment le sport pourrait-il se développer ? L'autre embarras se situe au niveau des associations sportives elles-mêmes qui ne disposent pratiquement pas de fonds nécessaires pour assurer leur autonomie financière. Un dysfonctionnement se fait jour car rares sont ses membres qui cotisent conformément aux règlements et statuts des associations. Les hommes politiques détenant un capital économique, politique, culturel et médiatique (Dakpo, 2007), ne peuvent donc que jouer les premiers rôles de dirigeant au sein du mouvement sportif associatif béninois. En conséquence, ces cadres tirent des avantages convertibles en légitimité, notoriété, popularité etc. Malgré leur attachement au sport béninois, les sportifs (48,9%) les trouvent cependant inefficaces.

Tableau 6 : Subventions aux fédérations dans le cadre du championnat national (Année 2000)

Fédérations	Activités	Catégories	Montant Subventions
Athlétisme	Championnat national	Cadet	2 500 000
		Junior Senior	4 000 000
Basketball	Pas de championnat	Senior	2 000 000
Boxe		Senior	1 000 000
Cyclisme		Senior	1 000 000
Football			
Handball		Senior	4 000 000
" "		Junior	2 000 000
Handisport		Senior	1 000 000
Judo		Senior	1 000 000
Karaté		Senior	2 000 000
Lutte		Senior	500 000
Pétanque		Senior	1 000 000
Taekwondo		Senior	1 500 000
" "		Junior	2 500 000
Tennis		Junior	1 000 000
Tennis de table		Senior	500 000
Volley-ball	Senior	3 500 000	
T O T A L			31 000 000

Source : Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, subventions allouées aux fédérations sportives, année 2000

4.4 Evolution du sport : opinions des sportifs-pratiquants

Sur les 139 acteurs sportifs interrogés, 61 soit 43,9% pensent que le mouvement sportif n'a pas connu d'évolution ces dix dernières années. Par contre 56 (40,3%) sont d'avis contraire. Vingt-deux acteurs, soit 15,8% sont indécis et n'ont pu se prononcer sur la question. Les indécis sont au nombre de 12 soit 8,6%. Il s'agit là d'une insatisfaction patente quant à la bonne gestion du sport béninois et qui traduit peut-être une crise du secteur.

Tableau 7 : Opinion des acteurs sportifs sur la gestion du mouvement sportif par les responsables des ligues et fédérations

Discipline	OPINION						Total	
	OUI		NON		Nonprécisé		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Athlètes	5	55,6%	4	44,4%	0	0,0%	9	100%
Basketteurs	3	33,3%	2	22,20%	4	44,40%	9	100%
Cyclistes	1	14,3%	6	85,7%	0	0,0%	7	100%
Footballeurs	17	34,0%	21	42,0%	12	24,0%	50	100%
Handballeurs	10	33,3%	15	50,0%	5	16,7%	30	100%
Judokas	0	0,0%	4	80,0%	1	20,8%	5	100%
Lutteurs	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100%
Nageurs	3	75,0%	1	25,0%	0	0,0%	4	100%
Basketteurs	0	0,0%	4	57,10%	3	42,9%	7	100%
Volleyeurs	7	50,0%	7	50,0%	0	0,0%	14	100%
Aucun	0	0,0%	2	66,7%	1	33,3%	3	100%
TOTAL	46	33,1%	67	48,2%	26	18,7%	139	100%

Environ 1 acteur sur 3 interrogés pense que la gestion actuelle du mouvement sportif inspire confiance. 33,1% de ces acteurs sont d'avis contraire et 18,7% sont indécis sur le sujet.

4.4 Le jugement des sportifs de la direction du mouvement sportif par les hommes politiques

Il s'agit de saisir les sentiments des sportifs-pratiquants sur la gestion du sport par les hommes politiques et restituer les appréciations qu'ils portent sur ceux-ci. Les données recueillies révèlent des sentiments partagés. Pour les uns, le fait que mouvement sportif béninois soit géré par des dirigeants sportifs hommes-politiques est un atout pour le développement du sport béninois, et pour d'autres, cela constitue un handicap (tableau 8).

Tableau 8: Opinion des acteurs sportifs (joueurs, athlètes...) sur l'administration, la gestion et la direction du mouvement sportif par des hommes politiques (atouts et handicaps)

Discipline	O P I N I O N									
	Atout et handicap		Ne sait pas		Un atout		Un handicap		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbr e	%	Nbr e	%	Nbr e	%
Athlètes	2	22,2%	0	0,0%	5	55,6%	2	22,2%	9	100,0%
Basketteurs	4	44,4%	4	44,4%	0	0,0%	1	11,1%	9	100,0%
Cyclistes	1	14,3%	2	28,6%	0	0,0%	4	57,1%	7	100,0%
Footballeurs	17	34,0%	5	10,0%	7	14,0%	21	42,0%	50	100,0%
Handballeurs	17	56,7%	2	6,7%	5	16,7%	6	20,0%	30	100,0%
Judokas	3	60,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	40,0%	5	100,0%
Lutteurs	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Nageurs	1	25,0%	2	50,0%	0	0,0%	1	25,0%	4	100,0%
Basketteurs	3	42,3%	0	0,0%	1	14,3%	3	42,9%	7	100,0%
Volleyeurs	6	42,9%	2	14,3%	1	7,1%	5	35,7%	14	100,0%
Aucun	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	2	66,7%	3	100,0%
TOTAL	55	39,6%	17	12,2%	20	14,4%	47	33,8%	139	100,0%

Selon 33,8% des acteurs sportifs interrogés (joueurs, athlètes...), toutes disciplines sportives confondues, la direction du mouvement sportif par les hommes politiques constitue un handicap pour le développement du sport béninois.

- 14,4% pensent plutôt que cela constitue un atout ;
- 39,6% estiment que cela constitue à la fois un atout et un handicap. Cette estimation traduit une confiance toute relative des sportifs (athlètes, joueurs pratiquants) à l'égard des dirigeants politiques assumant la gestion du sport ;
- 12,2% restent indécis et ne se sont pas prononcés. Il s'agit ici d'une insatisfaction patente quant à la gestion du sport et qui traduit peut-être les différents crises qui s'observent au sein des fédérations.

Tableau 9 : Impressions des élites sportives sur l'efficacité des hommes politiques cumulant des responsabilités sportives dans le mouvement sportif associatif béninois

Discipline	EFFICACITE						Total	
	Oui		Non		Ne sait pas		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Athlètes	2	22,2%	5	55,6%	2	22,2%	9	100,0%
Basketteurs	0	0,0%	7	77,8%	8	22,8%	9	100,0%
Cyclistes	1	14,3%	4	57,1%	2	28,6%	7	100,0%
Footballeurs	14	28,0%	19	38,0%	17	34,0%	50	100,0%
Handballeurs	12	40,0%	12	40,0%	6	20,0%	30	100,0%
Judokas	1	20,0%	4	80,0%	0	0,0%	5	100,0%
Lutteurs	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Nageurs	0	0,0%	3	75,0%	1	25,0%	4	100,0%
Basketteurs	1	14,3%	3	42,9%	3	42,9%	7	100,0%
Volleyeurs	3	21,4%	9	64,3%	2	14,3%	14	100,0%
Aucun	1	33,3%	3	33,3%	1	33,3%	3	100,0%
TOTAL	35	25,2%	68	48,9%	36	25,9%	139	100,0%

Une première catégorie de sportifs pense que le fait que les hommes politiques dirigent les structures sportives serait un atout. Ils l'expriment à travers la reconnaissance de l'efficacité et le pragmatisme dont font preuve ces dirigeants politiques dans l'administration et la gestion de leur discipline. E l'occurrence, ils apprécient favorablement cette gestion à 25,2% (Cf. tableaux8). En revanche, une deuxième catégorie considère que la direction du mouvement sportif par les dirigeants sportifs-politiques constitue un handicap pour le développement réel des disciplines sportives. Elle est la plus significative (48,9 %). En effet, les élites sportives de cette catégorie estiment que ces dirigeants sont inefficaces. Elles justifient cette assertion par l'indisponibilité et le manque de temps de ces dirigeants hommes politiques à assumer efficacement leurs responsabilités sportives qui leur sont confiées. Parce que selon les élites sportives, ils utilisent l'arène sportive à des fins de légitimation et de marketing politique.

Tableau 10 : Opinion des acteurs sur le sport comme instrument assurant le plein épanouissement du sportif

Discipline	A T T I T U D E S						Total	
	OUI		NON		NSP		Nbre	%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Athlètes	5	55,6%	4	44,40%	0	0,0%	9	100,0%
Basketteurs	3	33,3%	2	22,2%	4	44,4%	9	100,0%
Cyclistes	1	14,3%	6	85,7%	0	0,0%	7	100,0%
Footballeurs	17	34,0%	21	42,0%	12	24,0%	50	100,0%
Handballeurs	10	33,3%	15	50,0%	5	16,7%	30	100,0%
Judokas	0	0,0%	4	80,0%	1	20,8%	5	100,0%
Lutteurs	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100,0%
Nageurs	3	75,0%	1	25,0%	0	0,0%	4	100,0%
Basketteurs	0	0,0%	4	57,10%	3	42,9%	7	100,0
Volleyeurs	7	50,0%	7	50,0%	0	0,0%	14	100,0%
Aucun	0	0,0%	2	66,7%	1	33,3%	3	100,0%
TOTAL	46	33,1%	67	48,2%	26	18,7%	139	100,0%

Moins du quart (1/4) des acteurs du sport interrogés (24,5%) pensent que le mouvement sportif assure le plein épanouissement du sportif. Presque 60% de cette population sont d'avis contraire et 16% sont indécis. Ces chiffres marquent un large scepticisme quant aux valeurs intrinsèques du sport béninois.

Conclusion

La présente étude s'est fixée comme objectif d'apprécier l'adhésion des sportifs-pratiquants de haut niveau aux partis politiques de leurs dirigeants sportifs et examiner les interactions entre les élites sportives et leurs dirigeants cumulant des responsabilités politiques. Elle a porté l'attention sur le mouvement sportif associatif comme système fonctionnel d'action et la dynamique sportive, politique et sociale d'une part et les enjeux et stratégies qui s'y inscrivent. Nous avons pu questionner les interactions politiques des sportifs pratiquants de haut niveau et leurs dirigeants sportifs. Les résultats ont révélé que les élites sportives dans leur majorité (79,9%) n'affichent pas une disposition marquée quant à leur adhésion à un parti politique. Par contre, d'autres (20,1%), disposent d'une faible propension politique et résistent à adhérer aux partis politiques de leurs dirigeants. Il en résulte que l'autonomie dont jouissent les institutions sportives se ressent dans les décisions des sportifs de haut niveau.

Par ailleurs l'étude a montré que pour les élites sportives(14,4%), le fait que les instances sportives soient gérées par des dirigeants sportifs hommes-politiques est un atout pour le développement du sport béninois, et pour d'autres, cela constitue un handicap (33,8%) (Cf. tableau 7). A cet égard, quatre profils de dirigeants ont été catégorisés et établis avec des qualités bien déterminées que les élites sportives souhaitent voir à la tête des structures sportives. La première catégorie se réfère à des dirigeants *intègres et efficaces quelle que soit leur appartenance politique* (selon 43,2% des acteurs sportifs) ; la deuxième englobe des *hommes d'affaires apolitiques* (selon 30,2% des sportifs) ; la troisième catégorie penche davantage pour des dirigeants *intègres, efficaces et apolitiques* (selon 17,3% des sportifs) et la quatrième (7,90%) vise des hommes politiques sans différenciation. Ainsi, le mouvement associatif sportif au Bénin pourrait alors apparaître comme un espace de visibilité et pourrait être dévoilé comme un nouvel espace stratégique non négligeable utilisé par les hommes politiques; car le sport s'avère être un instrument de régulation sociale et du contrôle social qui connaît une dynamique assez complexe. L'étude a révélé en outre qu'en période électorale, le champ sportif se requalifie et devient un espace de propagande électorale, de captation de légitimité et de notoriété auprès d'électeurs potentiels. Aussi est-il évident que l'ascension des dirigeants n'est pas isolée des conjonctures sociale, idéologique et politique favorables, générées par le contexte démocratique. A cet égard, pour un développement harmonieux du sport, il serait alors souhaitable qu'il soit un puissant moyen éducatif de l'habitus démocratique, d'éducation et de renforcement, car on applaudira *les meilleurs et non les meilleurs des siens* (Fatès, p 196).

L'espace sportif béninois n'échappe donc pas à une forme d'instrumentalisation politique; ce qui reflète la politisation outrancière dont est l'objet d'ailleurs toute la société béninoise et dans laquelle se déploient, « *clientélisme et prébendalisme* »¹ pour reprendre ce vocabulaire cher à Jean-François Médard (1982).

BIBLIOGRAPHIE

Balandier, G. (1984). *Anthropologie politique*, Paris : Puf, 334p

Bouet, M. (1968). *Signification du sport*, Paris, Ed. Universitaire, 672p

Bourdieu, P. (1998). « *L'Etat, l'économie et le sport* », In *Sociétés et représentations*, n°7, décembre, pp. 13-19.

¹Médard, J.F., « *L'Etat sous-développé en Afrique Noire : le clientélisme ou néopatrimonialisme* », Travaux et documents CEAN, Bordeaux, 1982.

- Bourdieu, P., (1992). *Choses dites*. Paris, Les éditions de Minuit, 357p
- Brohm, J-M. (1976). *Sociologie politique du sport*, Paris, Ed. Delarge, 352p
- Bromberger C., « De quoi parlent les sports » In *Terrain* 25, septembre 1995, pp. 5-12.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 437p
- Dakpo, P. C. (2007). « Sport et politique au Bénin : une mise en scène d'enjeux de pouvoir » in *Revue du Cames*, nouvelle Série B, Vol 008 n°01-2007 (1^{er} semestre), pp 221-236.
- Dakpo, P. C. (2011). *Géopolitique du sport en Afrique noire francophone : enjeux de pouvoir, stratégies électorales et dynamique sportives au Bénin entre 1960 et 2001*, Berlin : Editions Universitaires Européennes, 536p.
- Easton, D. (1974). *Analyse des systèmes politiques*. Paris, Armand Colin, 487 p.
- Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris, Calmann-Lévy, 340p
- Elias, N. & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard
- Fatès, Y. (1994). *Sport et Tiers-monde*, Paris, Puf, 214p
- Fékrou, K. (2002). « Le virus du football », In *Revue olympique*, XXVII-45 juin-juillet, pp 41-46
- Mbengalack, E. (1993). *La gouvernamentalité du sport en Afrique - Le sport et le politique au Cameroun*. Thèse de doctorat de sciences politique, Université de Bordeaux 1, Ed. Centre d'Etude et de Recherches Olympique du CIO, sous la direction de J.F. Médard, 504p
- Médard, J.F., (1982). « L'Etat sous-développé en Afrique Noire : le clientélisme ou néopatriotisme », In *Travaux et documents CEAN*, Bordeaux, pp 54- 64
- Meynaud, J. (1966). *Sport et politique*, Paris, Payot, 324p
- Vassort, P. (1996). « Modernité dégradante ou Postmodernité des gradés », In *Prétentaine*, n° 5, mai 1996, Montpellier, pp 203-213.

